

Burundi : le gouvernement prévoit la création d'une zone économique spéciale

@rib News, 19/02/2016 â€“ Source Xinhua Le deuxiÃ¨me vice-prÃ©sident du Burundi, Joseph Butore, a procÃ©dÃ© vendredi Bujumbura au lancement officiel des travaux de la Commission technique nationale chargÃ©e de la mise en place d'une zone Ã©conomique spÃ©ciale au Burundi. Le deuxiÃ¨me vice-prÃ©sident Butore, qui est chargÃ© de la coordination des ministÃ¨res Ã©conomiques au sein du gouvernement, a saisi cette occasion pour rÃ©vÃ©ler le cahier de charges de cette commission.

Il a citÃ© l'identification des terrains rÃ©servÃ©s Ã l'implantation d'une zone Ã©conomique spÃ©ciale dans le pays, l'Ã©laboration des instruments de sa mise en Ã©uvre et la proposition d'un cadre institutionnel d'exploitation et de gestion d'une telle zone. "La venue de cette zone, caractÃ©risÃ©e par un territoire d'Ã©tendue gÃ©ographique et dotÃ© d'une rÃ©glementation Ã©conomique spÃ©cifique, contribuera Ã l'augmentation de la capacitÃ© d'exportation pour le Burundi en vue d'accroÃ®tre l'entrÃ©e des devises Ã©trangÃ¨res, Ã l'attraction des investissements Ã©trangers, Ã la croissance Ã©conomique, Ã la crÃ©ation d'emplois et au transfert technologique", a soulignÃ© le vice-prÃ©sident burundais. Les membres de la commission ad hoc, devront dÃ©terminer aussi le type de zone Ã©conomique spÃ©ciale qui convient le mieux au Burundi, particuliÃ¨rement en prenant en compte son apport dans l'amÃ©lioration du climat des affaires. "Le projet d'implantation d'une zone Ã©conomique spÃ©ciale au Burundi, revÃªt une importance capitale pour le dÃ©veloppement Ã©conomique du Burundi ; eu Ã©gard Ã son emplacement gÃ©ostratÃ©gique", a-t-il fait remarquer. M. Butore a estimÃ© en outre que grÃ¢ce Ã cette zone Ã©conomique spÃ©ciale, le Burundi constituera une plaque tournante au niveau de la sous-rÃ©gion africaine des Grands Lacs dans la distribution des biens et services. L'ambition du gouvernement est de crÃ©er la premiÃ¨re zone Ã©conomique du Burundi d'ici trois ans, a-t-il renchÃ©ri. Le Burundi crÃ©era la premiÃ¨re Zone Economique SpÃ©ciale d'ici trois mois. Le gouvernement du Burundi ambitionne de crÃ©er la premiÃ¨re Zone Economique SpÃ©ciale d'ici trois mois, a annoncÃ© vendredi le deuxiÃ¨me vice-prÃ©sident de la RÃ©publique, Joseph Butore, lors du lancement de la commission technique nationale chargÃ©e de la mise en place de cette Zone. "La venue de cette ZES contribuera Ã l'augmentation de la capacitÃ© d'exportation pour le pays en vue d'accroÃ®tre l'entrÃ©e de devises Ã©trangÃ¨res, Ã l'attraction des investissements Ã©trangers, Ã la croissance Ã©conomique, Ã la crÃ©ation d'emplois et au transfert technologique", a dÃ©clarÃ© M. Butore. Ce projet revÃªt une importance capitale pour le dÃ©veloppement du Burundi eu Ã©gard Ã son emplacement gÃ©ostratÃ©gique, a-t-il affirmÃ©. Il a expliquÃ© que le Burundi constituera une plaque tournante au niveau de la sous-rÃ©gion dans la distribution des biens et services Ã tel enseigne que les investisseurs Ã©trangers n'attendent que la mise en place de cette ZES pour venir investir dans le pays. Selon M. Butore, les membres de la commission technique sont chargÃ©s de dÃ©terminer le type de la ZES qui convient le mieux au Burundi. La commission est composÃ©e des membres reprÃ©sentant les services de l'Etat et du secteur privÃ©.